

eM-Rhône

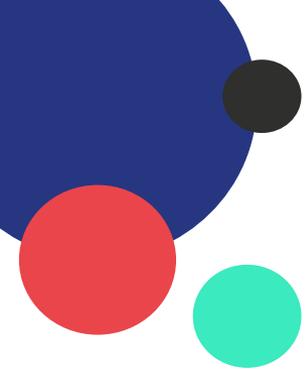
**Atelier raccordement électrique
et approvisionnement
24 janvier 2023 – Espace KEMIO
Péage-de-Roussillon**



Elyse 



 commission nationale du débat public 
MA PAROLE A DU POUVOIR



Valérie DEJOUR

Jonas FROSSARD

*Garants de la Commission Nationale
du Débat Public*

La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?



AUTORITÉ

Habilitée à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



Elle défend un droit :

“
Toute personne a le droit [...] *d'accéder aux informations* relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de *participer à l'élaboration* des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”
”

Article 7 de la Charte de l'Environnement
– rendue constitutionnelle en 2005

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bienfondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, de les réduire ou de les compenser

À quelles conditions ?

A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Du suivi dans le temps

Les 6 principes de la CNDP



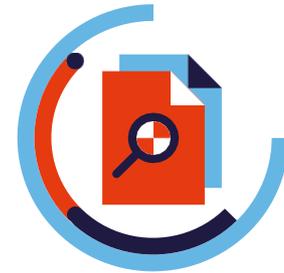
INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de
toutes les parties
prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au
projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-
vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la
rencontre de
tous les publics

Les missions du garant

En amont du lancement de la concertation, il réalise une **étude de contexte** auprès des différents acteurs et parties prenantes du projet afin de conseiller utilement le maître d'ouvrage pour l'élaboration du dossier, des modalités et du calendrier de la concertation .

Pendant la concertation,

- il **veille à la qualité et à la sincérité des informations diffusées** sur le projet et au respect des étapes du processus décisionnel auprès des populations concernées;
- il **favorise l'expression** des participants à la concertation ;
- il assure **un rôle de recours** afin de répondre aux demandes formulées par les participants à la concertation.

Les missions du garant

Dans le délai d'un mois, au terme de la concertation préalable, il réalise un **bilan** de celle-ci et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une **synthèse des observations et propositions présentées** et, le cas échéant, mentionne **les évolutions du projet qui résultent de la concertation préalable.**

Le bilan de la concertation préalable est rendu public par le garant à compter de la fin de la concertation. Il fera partie constitutive du dossier d'enquête publique.

Concertation préalable

Une concertation préalable, au titre de l'article L 121-15-1 du Code de l'Environnement

« permet de débattre de **l'opportunité**, des **objectifs** et des **caractéristiques** principales du projet .../... des **enjeux socio-économiques** qui s'y attachent ainsi que de leurs **impacts significatifs sur l'environnement** et **l'aménagement du territoire**. Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de **solutions alternatives**, y compris, pour un **projet**, son **absence de mise en œuvre**. Elle porte aussi sur les **modalités d'information et de participation du public** après la concertation préalable... »

et ce jusqu'à l'enquête publique.

Qui sont les garant.e.s ?

Valérie Dejour

valerie.dejour@garant-cndp.fr

Jonas Frossard

jonas.frossard@garant-cndp.fr

Marion THENET

marion.thenet@garant-cndp.fr

CNDP - Garants de la concertation sur le projet

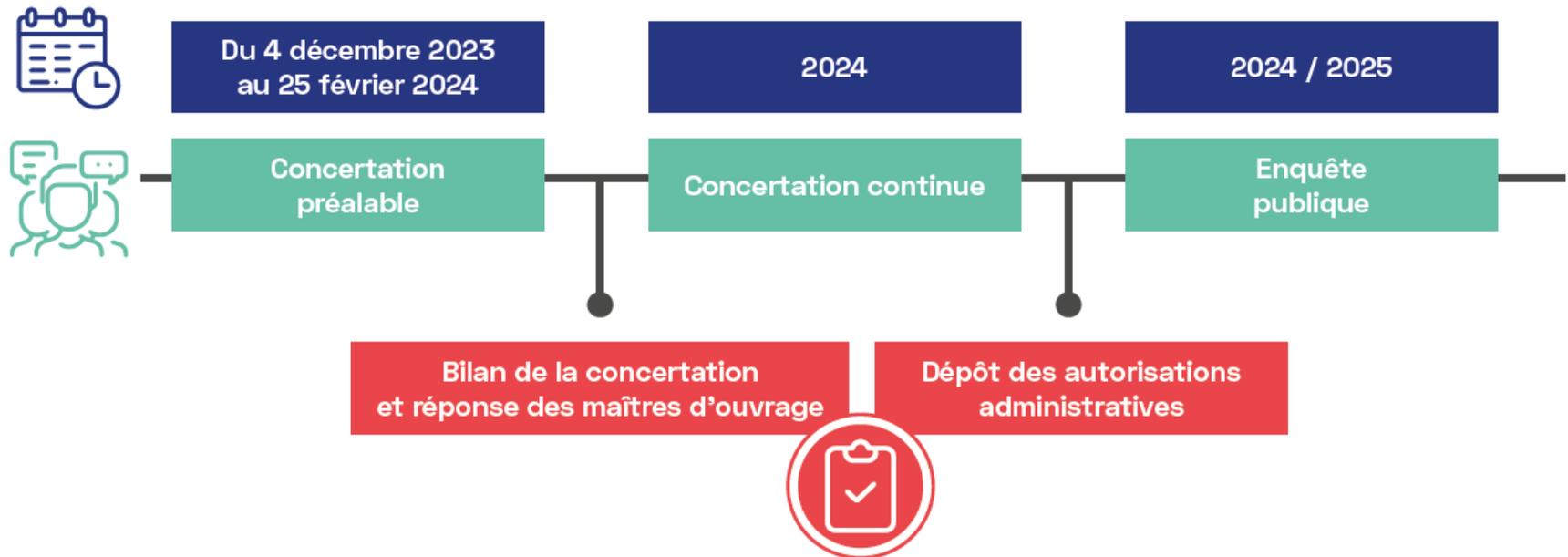
Elyse Energy Projet em-rhône

244 boulevard Saint-Germain

75007 PARIS

La participation du public

Les grandes étapes



La concertation préalable du public

Du 4 décembre 2023 au 25 février 2024

18
RENDEZ-VOUS
CLÉS



2

FORUMS PARTICIPATIFS



5

ATELIERS THÉMATIQUES

*Risques et nuisances
Raccordement électrique
Approvisionnement et synergies
Contribution à la dynamique
économique du territoire*



1

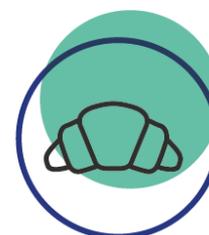
CONFÉRENCE DÉBAT

Eau



6 STANDS MOBILES

sur les communes riveraines



4 PETITS DÉJEUNERS

*Vienne, Grenoble, Plateforme
OSIRIS, Lyon*

La concertation préalable du public

Les modalités pour s'informer et participer



DOSSIER DE CONCERTATION
SYNTHÈSE DU PROJET
FICHES THÉMATIQUES



SITE INTERNET DU PROJET
WWW.EM-RHONE-CONCERTATION.FR



MESSAGERIE VOCALE
24H/7J
07 57 54 22 93



CAHIERS D'ACTEURS



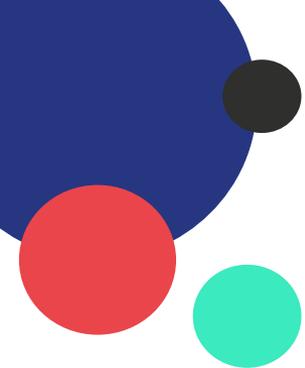
REGISTRES DE
CONTRIBUTIONS

Les objectifs de la rencontre



Approfondir ensemble les enjeux du projet en termes de raccordement électrique et d’approvisionnement

Échanger, répondre à vos questions et recueillir les points de vigilance



Le déroulé de la rencontre

PARTIE 1

Rappel synthèse du projet eM-Rhône

+ Échanges avec la salle

PARTIE 2

Le raccordement électrique

PARTIE 3

Approvisionnement en CO₂

+ Échanges avec la salle

PARTIE 4

Synergies industrielles avec la plateforme

+ Échanges avec la salle

Les intervenants

Camille SCHWARTZ

Responsable de projets – Liaisons
souterraines, RTE

Axelle PICHON DU BURRY

Cheffe de projets supply chain

Olivier COLIN

Chef de projet Carbon Capture &
Méthanolation

Rachid ALIOUI

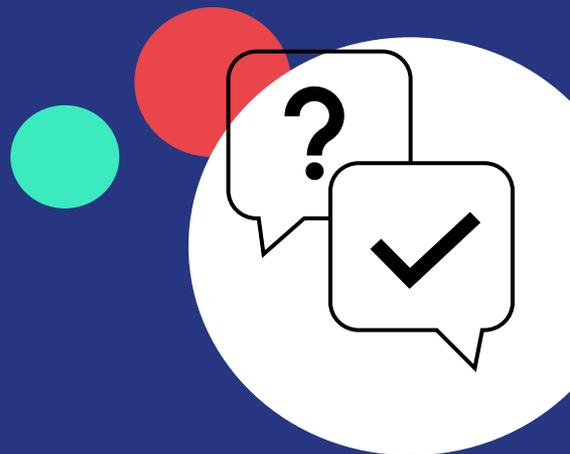
Responsable électricité,
Instrumentation automatisme



1.



LE PROJET EM- RHÔNE

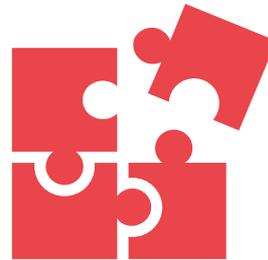


Le contexte du projet

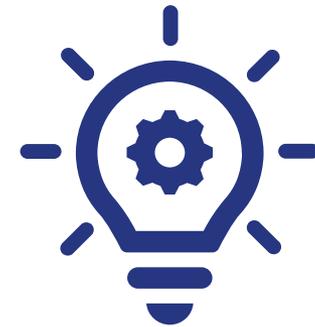
Trois leviers pour décarboner
les principaux secteurs émetteurs de CO₂
comme l'industrie et les transports maritimes et aériens



**Évolutions
sociétales**
pour changer nos
comportements



**Évolutions
techniques**
pour améliorer la
performance



**Nouvelles
solutions**
pour réduire les
recours aux énergies
fossiles

Les invariants



**Les objectifs annuels
de production**



**La certification
bas-carbone**



**La mise en service
des sites**



**Le choix du site
d'implantation**



**Les synergies
industrielles**

Les ressources du projet et alternatives



**Electricité
bas-carbone**
240 MW de puissance



Eau
2,7M de m³
d'eau brute /an



**Hydrogène
bas-carbone**
29 000 tonnes /an
produites sur site

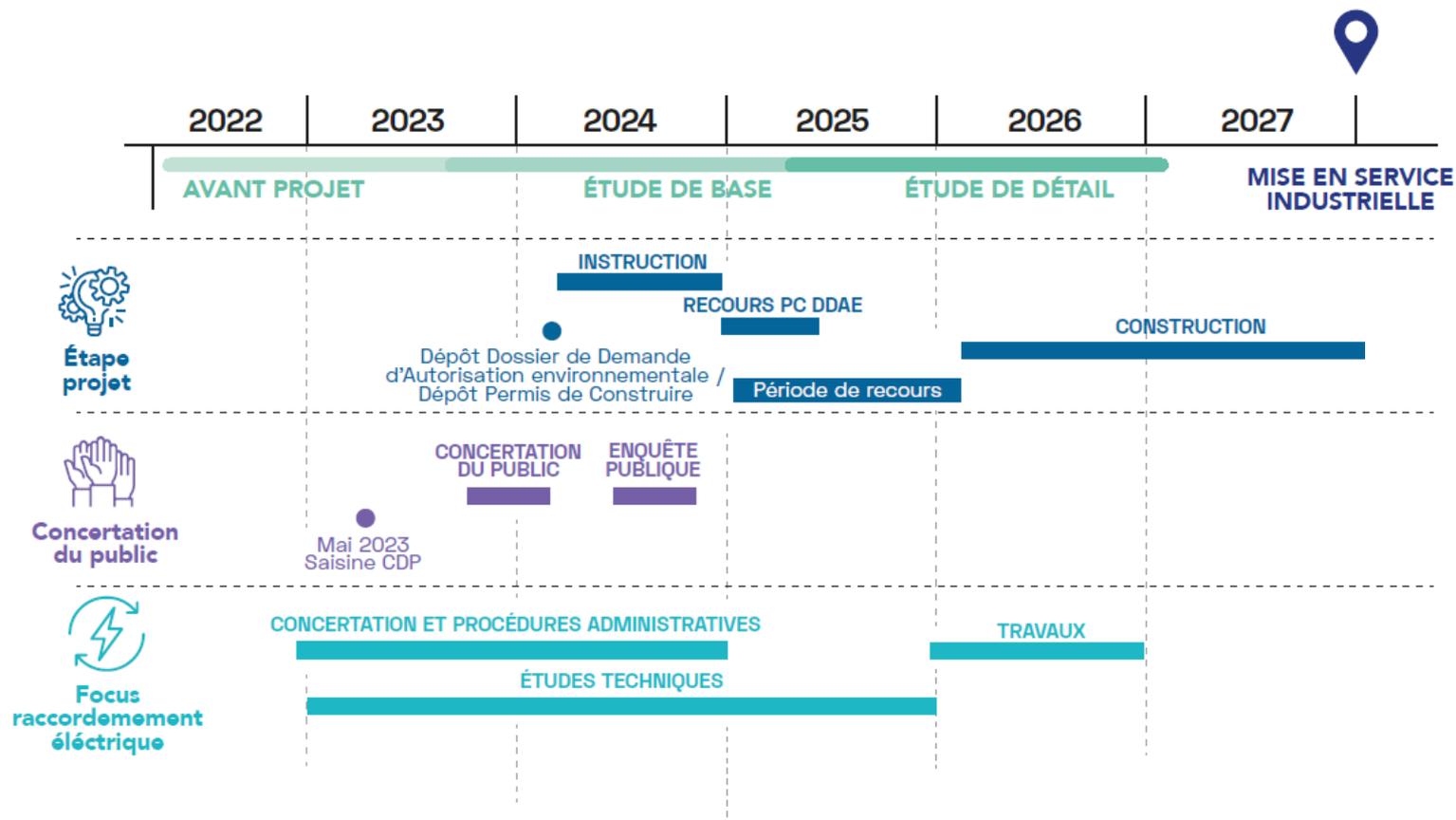


**Dioxyde
de carbone**
213 000 tonnes /an
captées



**Vapeur d'eau
bas-carbone**
10 à 25% de la production
actuelle du GIE OSIRIS

Le budget et le calendrier



Le budget prévisionnel du projet est estimé en 2023 à 700 millions d'euros HT.

Questions / Réponses



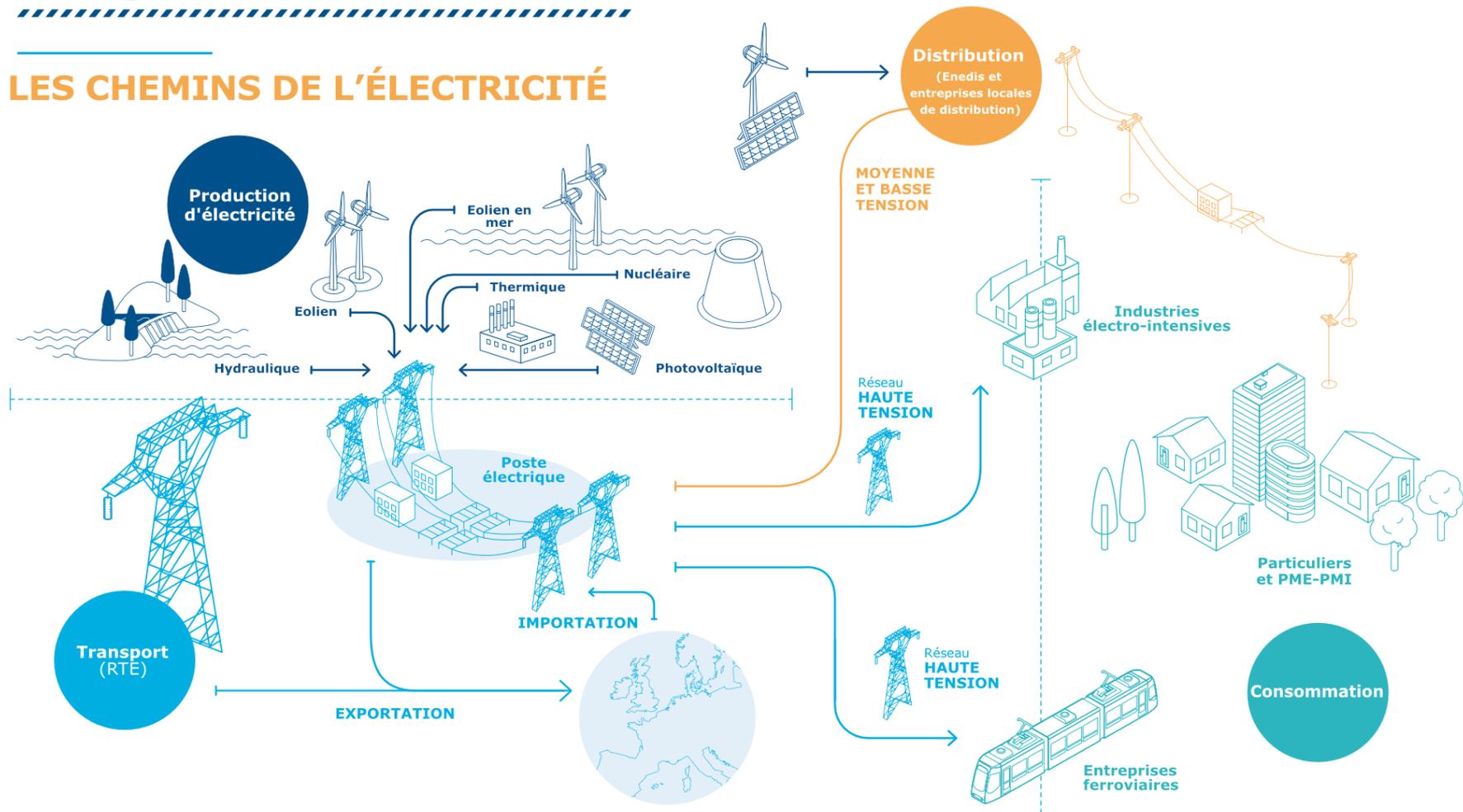
2.

Le raccordement électrique

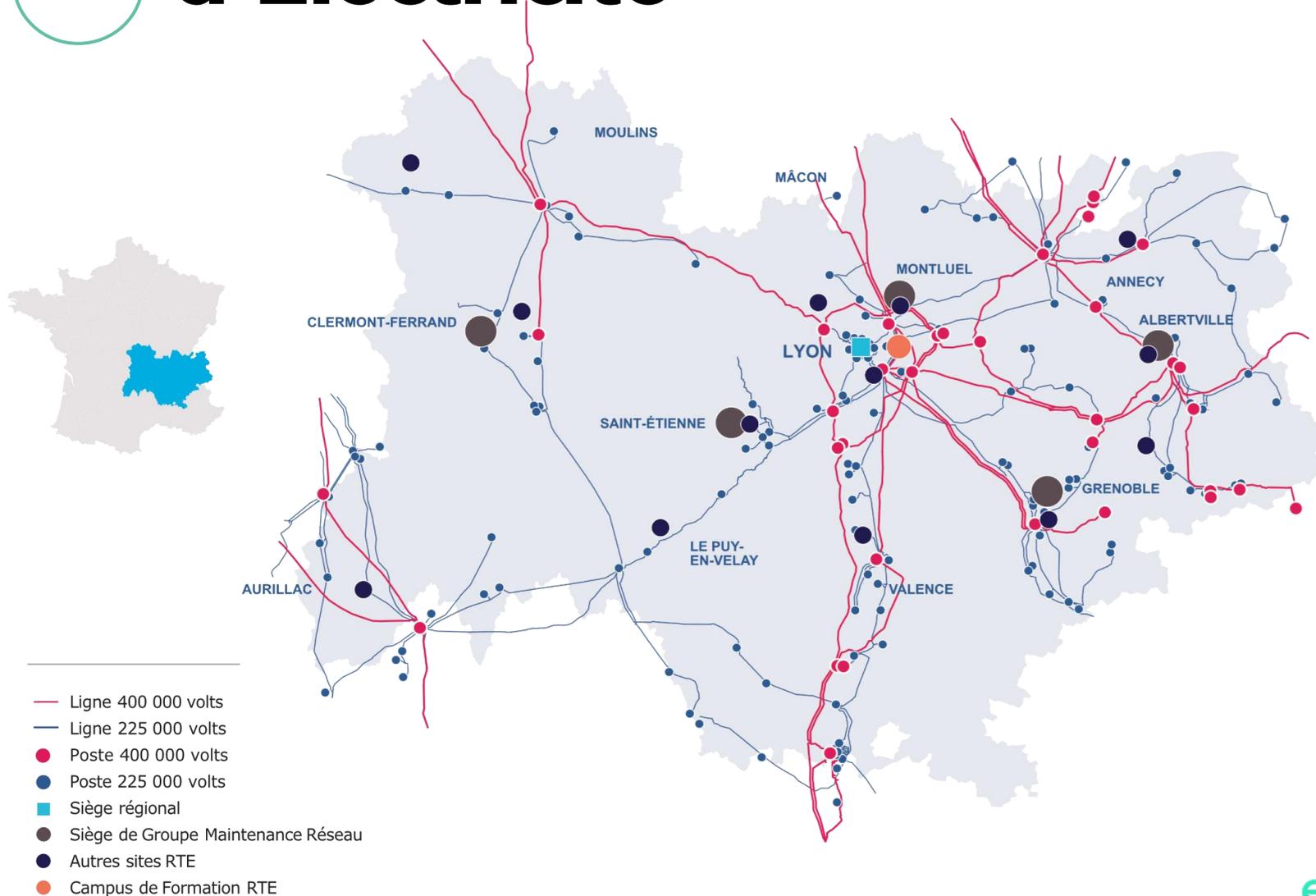


RTE, acteur clé du système électrique

LES CHEMINS DE L'ÉLECTRICITÉ



Réseau de Transport d'Electricité



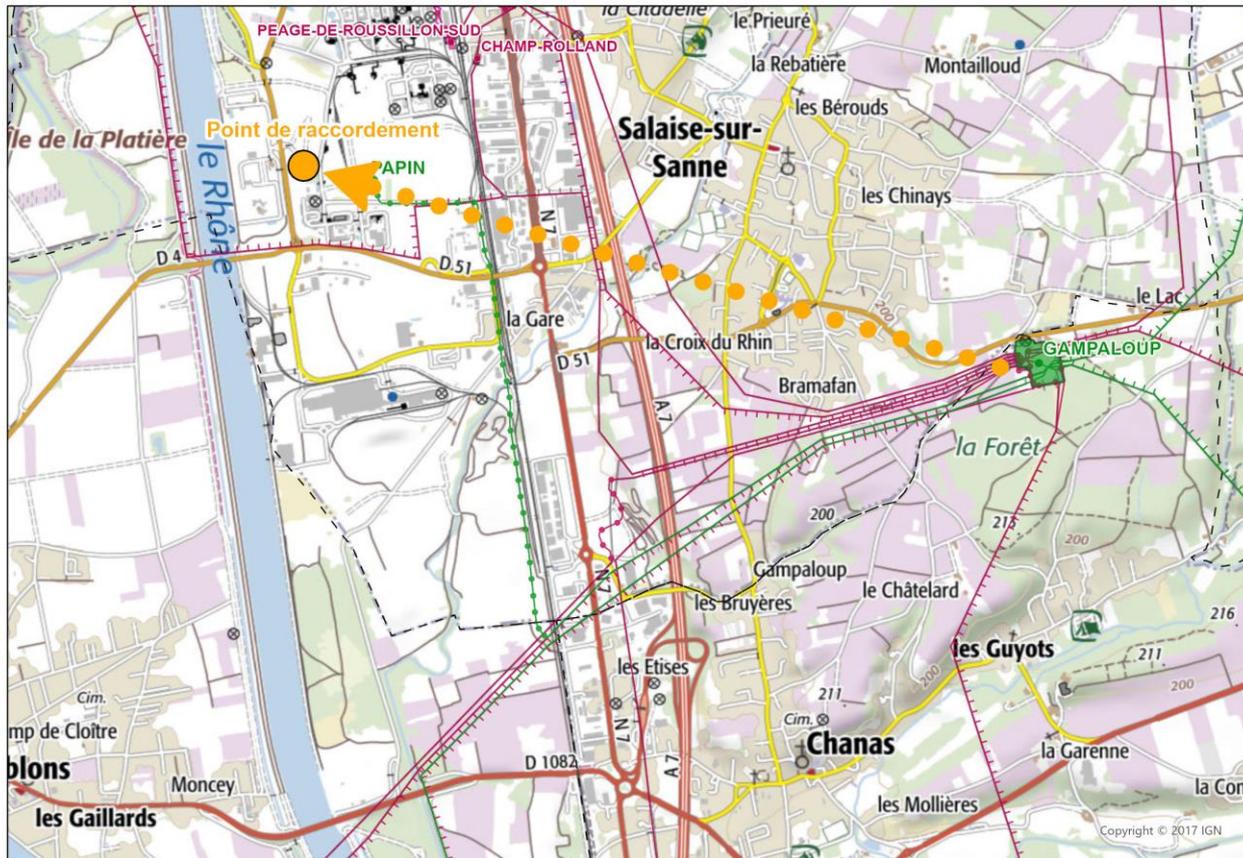
Le projet de raccordement

1 liaison souterraine

de 225 kV sur 5 kilomètres

pour une puissance 240 MW

- RTE est le maître d'ouvrage du raccordement électrique du site de production
- Un raccordement au poste source électrique de Gampaloup

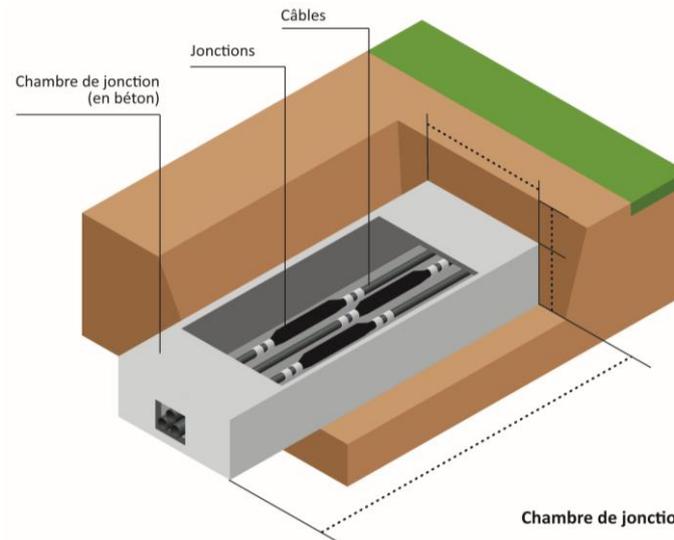
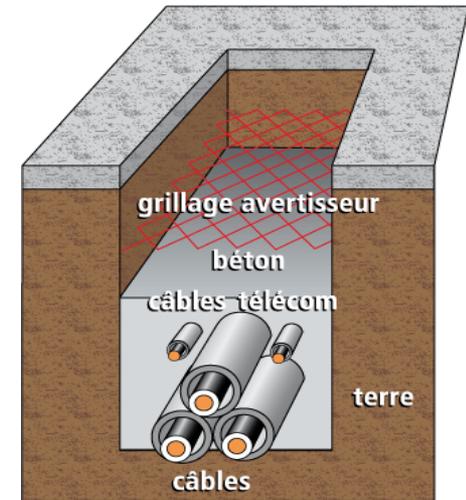
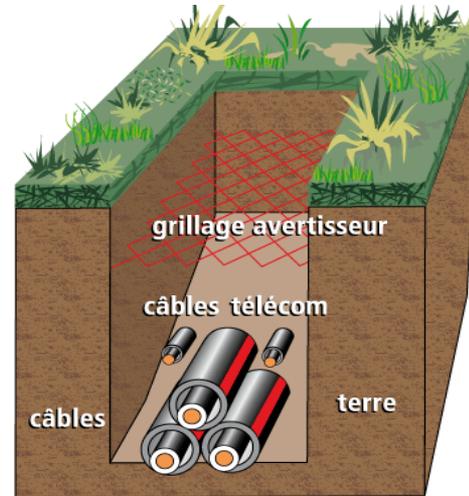
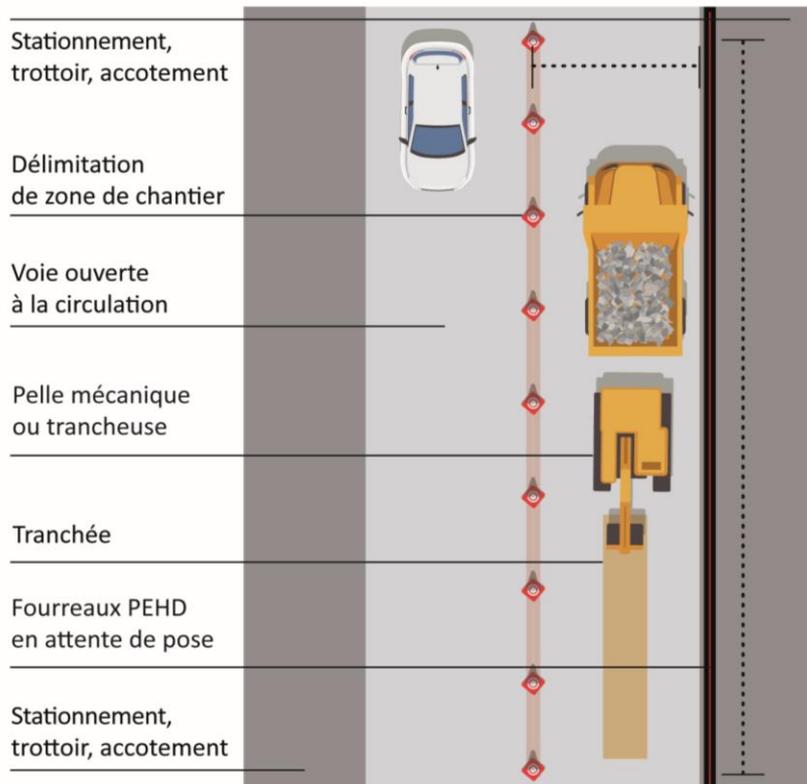


Le raccordement électrique

- En quoi cela consiste ?

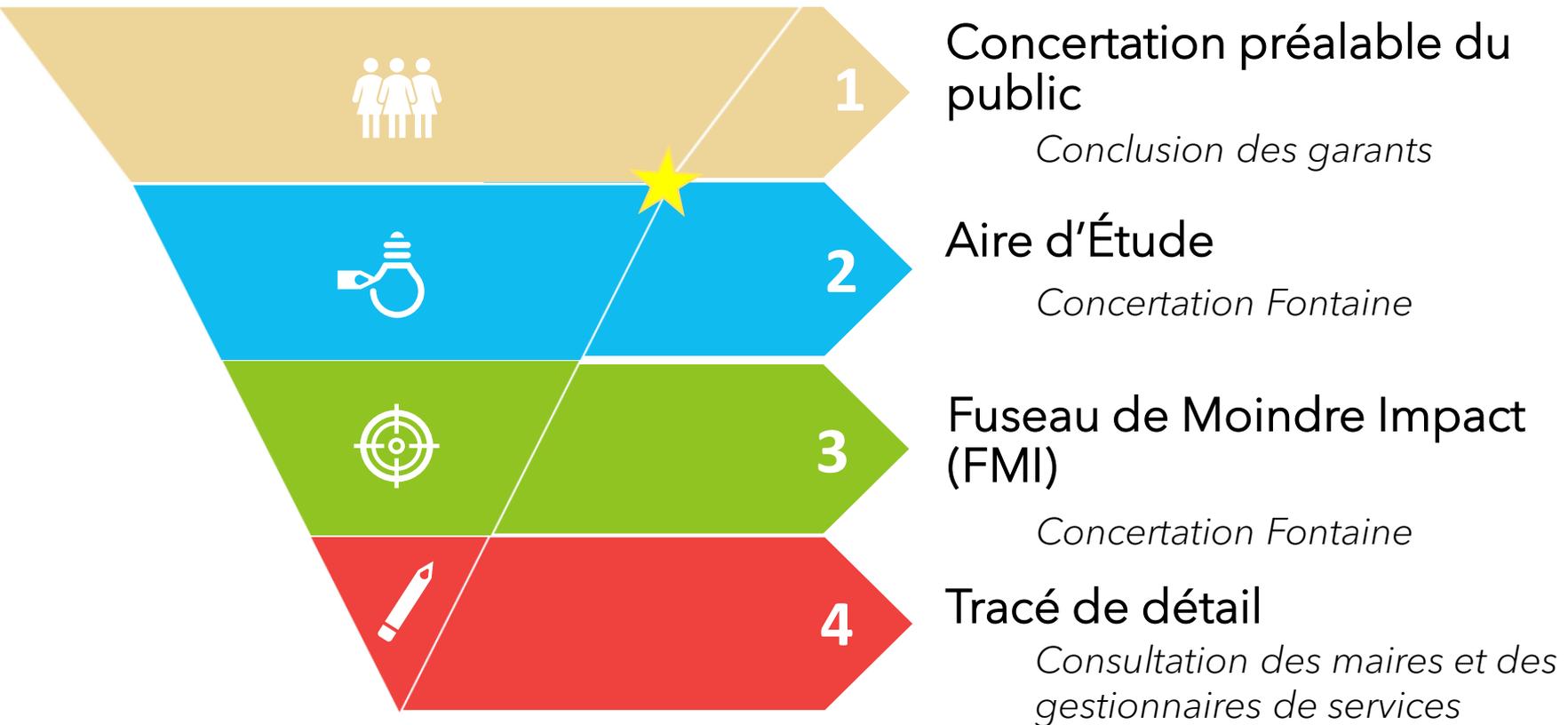
Emprise du chantier en zone urbaine

Vue aérienne



Chambre de jonction

La méthodologie

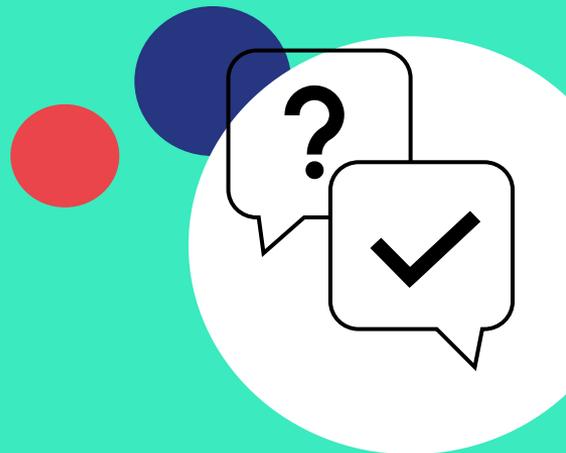


Questions / Réponses



3.

Approvisionnement en CO₂



Les besoins du site eM-Rhône



**Dioxyde
de carbone**
213 000 tonnes /an
captées

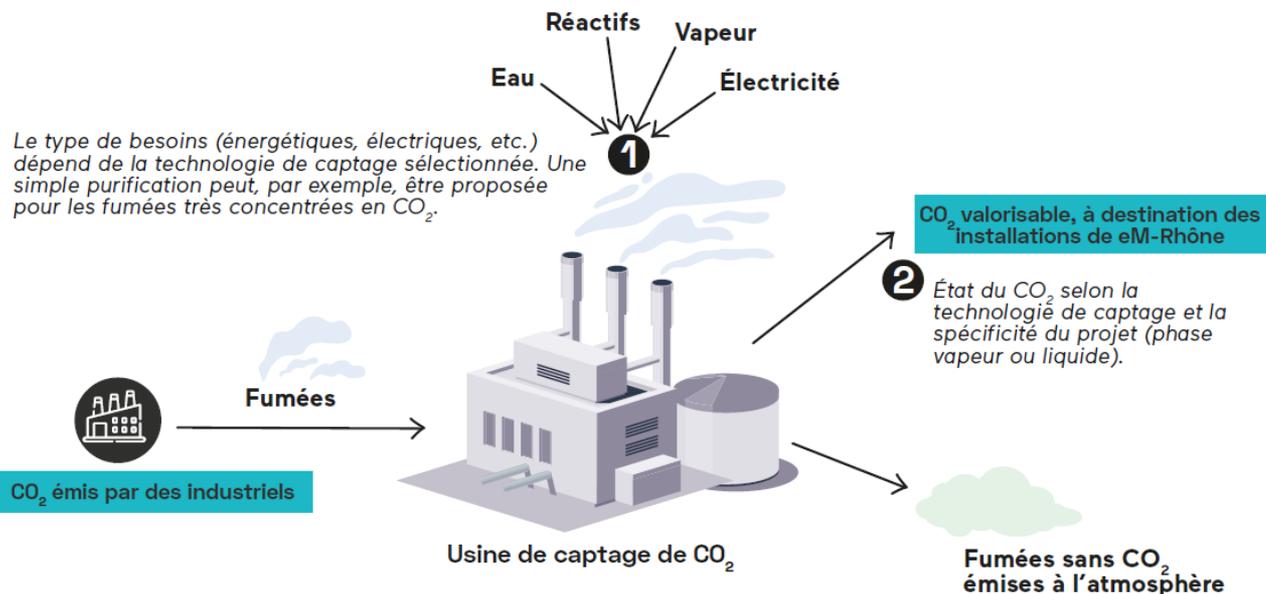


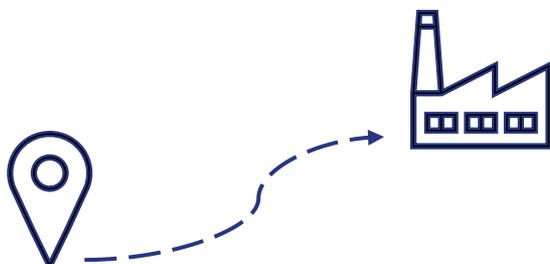
Schéma de la capture du CO₂

Les alternatives

Les sources

Alternative 1

Import de CO2 depuis une source extérieure à la plateforme, par exemple la cimenterie Lafarge du Teil ou autre source extérieure



Les avantages

- Cette option renforce la viabilité économique du projet car elle permet une meilleure répartition des risques d'investissement.
- Pérenniser la dernière usine de ciment blanc intégrée en France.
- Action conjointe avec Lafarge pour participer à réduire les émissions carbonées de secteurs difficiles à décarboner.

Les inconvénients

- Logistique plus complexe.
- Le bilan carbone sera légèrement dégradé à cause de l'acheminement de la ressource.

Les alternatives

Les sources

Alternative 2

Apport de 100 % des besoins en CO₂ depuis la plateforme grâce au volume présent chez les différents industriels



Les avantages

- Cette alternative permet de faire naître des synergies entre les acteurs de la plateforme et de fonctionner en circuit court.
- Elle contribue à décarboner une partie des activités des industriels au niveau local.
- Elle limite les coûts de logistique.

Les inconvénients

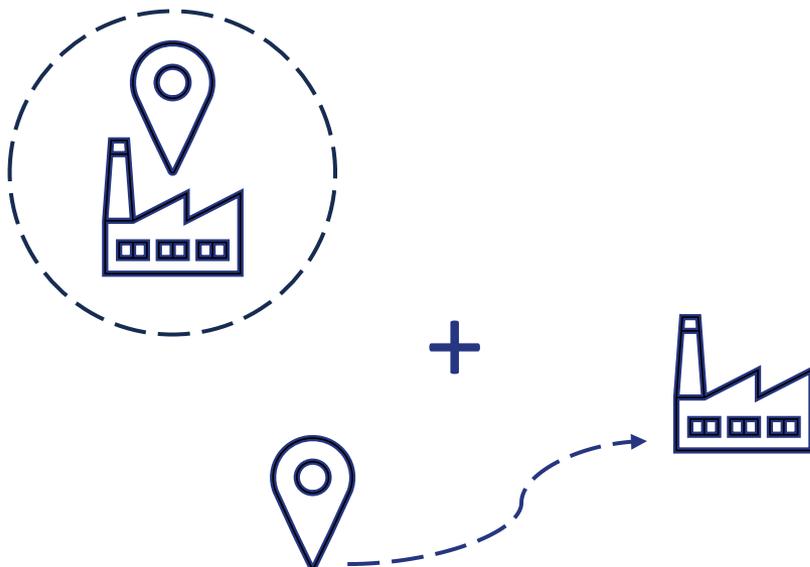
- Les sources sont diffuses et induisent la mise en place de plusieurs infrastructures afin d'acheminer ce CO₂ jusqu'au site eM-Rhône.
- Ce mode d'approvisionnement implique une augmentation des coûts, notamment d'exploitation.

Les alternatives

Les sources

Alternative 3

Mix de CO₂ issu de la cimenterie Lafarge et de la plateforme



Les avantages

- Cette alternative permet de faire naître des synergies entre les acteurs de la plateforme et de fonctionner en circuit court.
- Elle contribue à décarboner une partie des activités des industriels au niveau local.
- Elle limite les coûts de logistique

Les inconvénients

- Les sources sont diffuses et induisent la mise en place de plusieurs infrastructures afin d'acheminer ce CO₂ jusqu'au site eM-Rhône.
- Ce mode d'approvisionnement implique une augmentation des coûts, notamment d'exploitation.



Les alternatives

Le transport

Le transport du CO₂ s'envisage selon 3 modalités uniques ou combinées :

 ferroviaire (par trains)

 fluvial (par barges)

 routier (par camions)

OBJECTIFS : mixer les solutions afin d'apporter une solution souple, respectant les contraintes et le territoire d'implantation et limiter le transport routier.

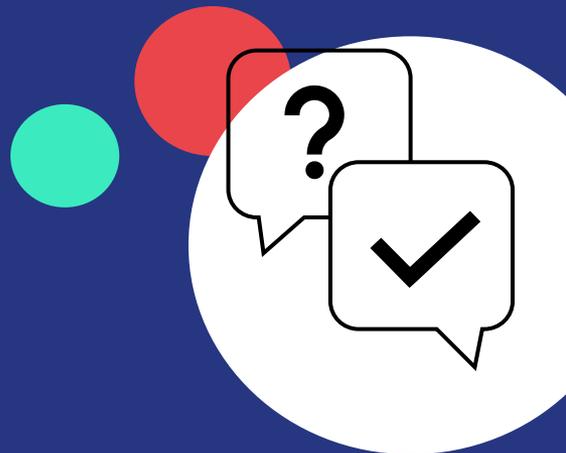


Questions / Réponses



4.

Approvisionnement en eau et distribution du produit fini



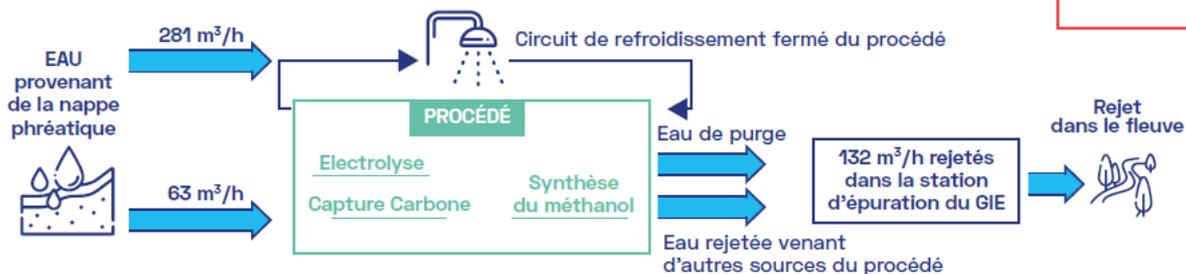
Gestion de la ressource en

eau L'approvisionnement en eau

Alternative 1

Recours à l'eau de la masse d'eau souterraine pour 100 % des besoins

Schéma d'approvisionnement en eau - Alternative 1



▪ Prélèvement Brut : 344 m³/h

▪ Prélèvement net : 212 m³/h

Les avantages

- Pas d'autorisation supplémentaire nécessaire puisque le volume à prélever est déjà compris dans l'autorisation d'exploiter du GIE.
- Maîtrise de la qualité de l'eau qui sera à traiter et surveillance de la qualité et quantité de la ressource en eau.

Les inconvénients

- Pas de diminution du prélèvement fait par le GIE sur son autorisation de prélèvement.



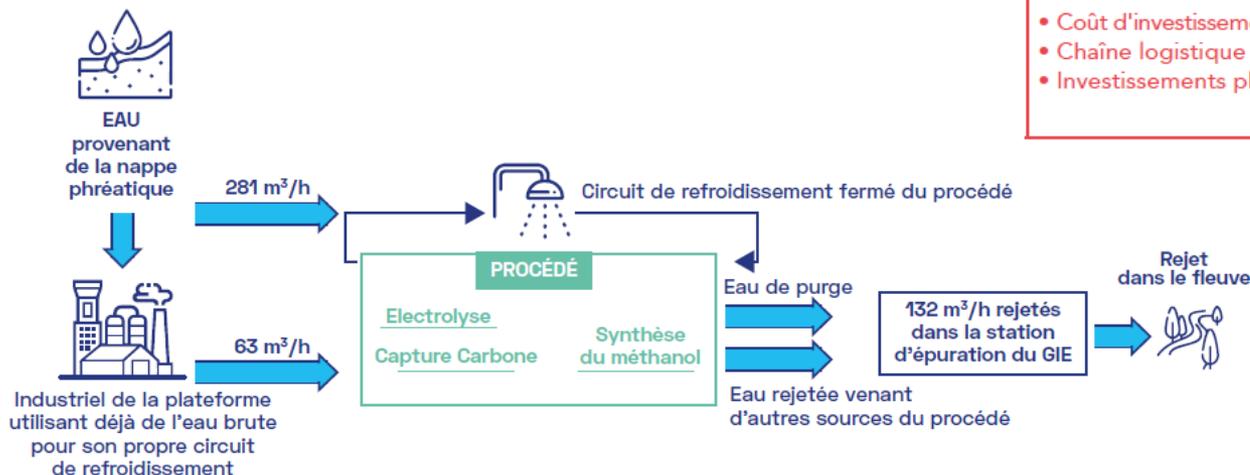
Gestion de la ressource en eau

L'approvisionnement en eau

Alternative 2

Recours mixte à l'eau de la nappe souterraine et au recyclage de l'eau rejetée par les industriels de la plateforme

Schéma d'approvisionnement en eau - Alternative 2



Les avantages

- Optimisation des rejets d'eau des industriels présents sur la plateforme limitant les prélèvements dans la nappe d'eau souterraine.
- Création de synergies entre les industriels de la plateforme et Elyse Energy.

Les inconvénients

- Coût d'investissement de l'approvisionnement en eau.
- Chaîne logistique plus complexe à mettre en œuvre.
- Investissements plus conséquents.

▪ Prélèvement net : 212 m³/h

▪ Prélèvement Brut : 344 m³/h

Gestion de la ressource en

eau

L'optimisation de l'utilisation de la ressource

3 leviers disponibles :

1

Sélectionner des équipements et briques technologiques qui nécessitent un besoin moindre en eau de refroidissement.

2

La qualité de l'eau nécessaire pour la production d'hydrogène bas-carbone

3

La réutilisation des eaux usées pour limiter le prélèvement d'eau brute.

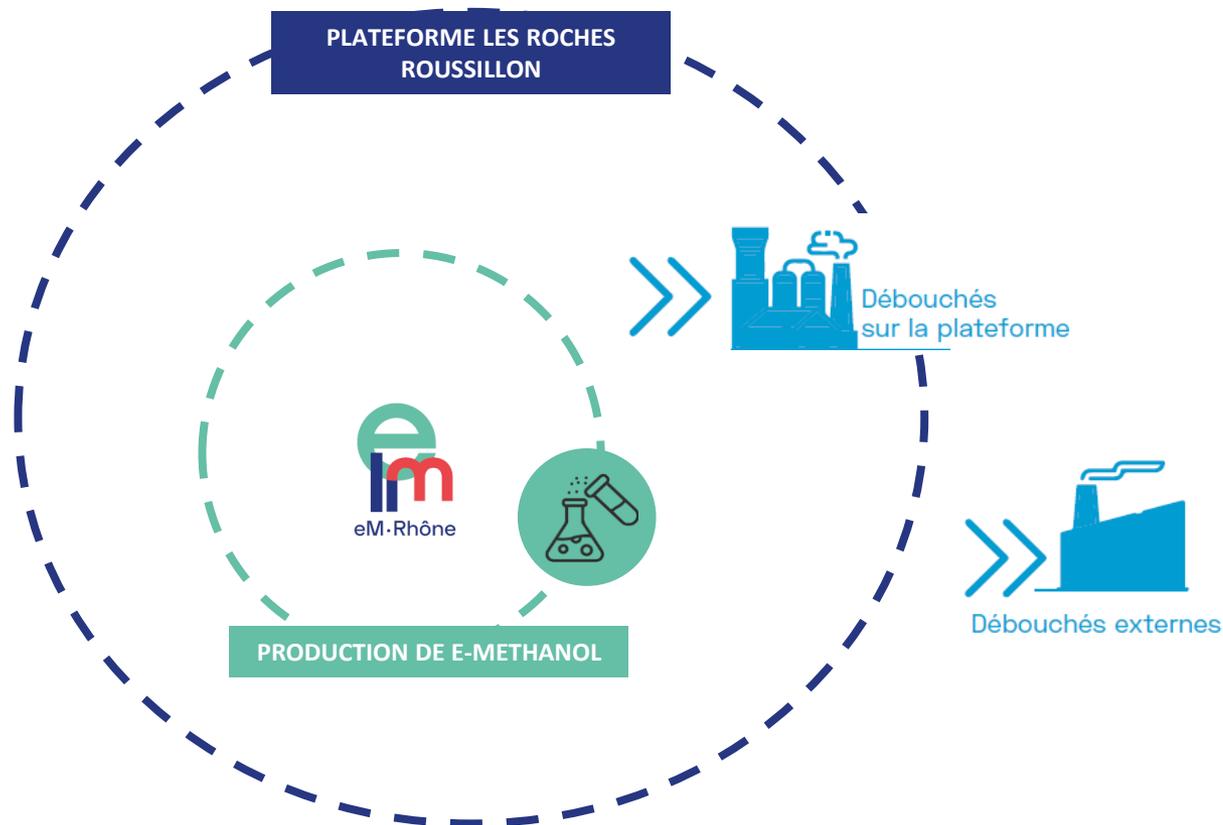
Distribution du produit fini



Objectif :
150 000 t/an de
e-méthanol



Distribution :
Industrie de la chimie et au
secteur du transport maritime



Questions / Réponses



Comment participer ?

Du 4 décembre 2023 au 25 février 2024

18
RENDEZ-VOUS
CLÉS



2

**FORUMS
PARTICIPATIFS**



5

**ATELIERS
THÉMATIQUES**



1

**CONFÉRENCE
DÉBAT**



6

**STANDS
MOBILES**



4

**PETITS
DÉJEUNERS**

Comment s'informer et contribuer ?



**DOSSIER DE CONCERTATION
SYNTHÈSE DU PROJET
FICHES THÉMATIQUES**



SITE INTERNET DU PROJET
WWW.EM-RHONE-CONCERTATION.FR



**EXPOSITION
MOBILE**



**CAHIERS
D'ACTEURS**



**MESSAGERIE VOCALE
24H/7J**
[07.57.54.22.93](tel:07.57.54.22.93)



**REGISTRES DE
CONTRIBUTIONS**



La concertation préalable du public

Les prochaines étapes



Stands mobiles

25 janvier – Lycée François Verguin



Ateliers thématiques

31 janvier – Intégration paysagère et biodiversité –
Espace Kémio

8 février – Contribution à la dynamique économique
territoriale – Espace Kémio

Du 4 décembre
2023 au 25
février 2024